



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 08/03/2023

FRANCE 2030 : PAYS DE GEX AGGLO LAURÉATE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « DÉMONSTRATEURS DE LA VILLE DURABLE ».

La Communauté d'agglomération du Pays de Gex, à travers La SPL Terrinov, porteuse de projets à forte ambition environnementale, est lauréate de l'Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la ville durable ». Le projet d'aménagement prend ainsi place au sein d'un réseau national de démonstrateurs. Ils illustrent, via leurs projets d'aménagement innovants à l'échelle d'îlots ou de quartiers, la diversité des enjeux de transition écologique et de développement durable des espaces urbains français.

Une convention de financement entre la Banque des Territoires, opérateur pour le compte de l'Etat dans le cadre de France 2030, et la Communauté d'agglomération du Pays de Gex a été signée ce jour dans le cadre de l'AMI « Démonstrateurs de la Ville Durable ». En présence de Mme Barbara Falk, directrice régionale de la Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes, de M. Joël Bourgeot, sous-préfet de l'arrondissement de Gex et de M. Patrice Dunand, président de Pays de Gex agglo. Le projet bénéficie donc de fonds dédiés pour ses actions innovantes en matière de résilience et d'énergies renouvelables.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX : LA COMPETENCE ET L'AMBITION POUR UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE

La politique en matière d'énergie portée par Pays de Gex agglo a pour priorité de diviser par deux les consommations énergétiques à l'horizon 2050 et développer la production d'énergies renouvelables. Dans cette perspective, la Société Publique Locale (PSL) Terrinov développe un projet phare d'aménagement durable et innovant. Lauréat de l'AMI Démonstrateur de la Ville Durable, le projet se démarque par la diversité des solutions et l'originalité des technologies mises en œuvre. L'agglomération se félicite de cette reconnaissance de son implication dans l'évolution concrète vers un territoire plus résilient.

Pays de Gex agglo mène des actions en faveur de la maîtrise de l'énergie depuis la prise de cette compétence en 2006 : l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ont fait l'objet d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adapté au territoire. Un schéma directeur planifie les actions de production d'énergies renouvelables pour atteindre l'objectif fixé.

La production d'énergies renouvelables sur le Pays de Gex était de 141 GWh en 2019 et le gisement potentiel global d'énergies renouvelables identifié sur le Pays de Gex est de 930 GWhs. **Le PCAET a fixé l'objectif de produire 525 GWhs en énergies renouvelables en 2030.**

A travers cette démarche volontariste, la collectivité se fixe des objectifs stratégiques pour réduire la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique du territoire et

s'adapter au changement climatique. Il s'agit ensuite de planifier les actions de production d'énergies renouvelables.

A ce titre, la société d'économie mixte à opération unique **Pays de Gex Energies porte un projet d'ampleur et unique sur le territoire français**. Elle est chargée de concevoir, construire en partenariat avec la SPL Territoire d'Innovation et exploiter le Smart Grid thermique de la ville de Ferney-Voltaire, y compris **la ZAC Ferney Genève Innovation**. Ce réseau doit apporter chauffage et rafraîchissement à 5 600 équivalents logements et 200 000 m² d'activités économiques sur la commune. Grâce à la récupération de chaleur sur le CERN et à l'utilisation de 6 sources d'énergie différentes, le dispositif est alimenté par 65 % d'énergies renouvelables et de récupération. Trois réseaux de chaleur transporteront cette énergie jusqu'aux abonnés à un prix compétitif par rapport à celui des énergies carbonées. Des réseaux à la pointe de l'innovation, qui contribueront à supprimer annuellement l'équivalent de 5 000 tonnes d'émissions de CO₂.

L'AMI « DEMONSTRATEURS DE LA VILLE DURABLE » AU NIVEAU NATIONAL

Le programme national « Démonstrateurs de la ville durable » de **France 2030** a été lancé en mai 2021, il s'inscrit dans la stratégie d'accélération « **Solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants** » et dans la démarche gouvernementale « **Habiter la France de Demain** ». Il est doté d'une enveloppe de **305 millions d'euros** et est opéré par **la Banque des Territoires et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) pour le compte de l'Etat**.

Ce programme ambitionne de créer un **réseau national de projets démonstrateurs** adressant la diversité des **enjeux de la transition écologique** et sociale et illustrant la diversité des territoires français : des petites communes rurales jusqu'aux grandes métropoles, des villes périurbaines jusqu'aux quartiers prioritaires de la ville (NPNRU).

Qu'est-ce qu'un Démonstrateur de la Ville Durable ?

1. un projet de transformation du territoire dans le cadre d'une **opération d'aménagement** à l'échelle d'un quartier ou d'un îlot ;
2. un projet exemplaire porté par une collectivité locale qui relève les **4 défis de la ville durable** : sobriété, résilience, inclusion sociale et productivité ;
3. un projet qui vise à mettre en œuvre des **solutions innovantes et répliquables**. Ces innovations peuvent être techniques ou technologiques mais elles peuvent également porter sur la transformation des modes de faire, des modèles économiques ou de la gouvernance.

Les objectifs du programme :

Accompagner les porteurs de projets et leurs écosystèmes d'acteurs dans la définition et la réalisation de leur démonstrateur ;

1. soutenir l'émergence d'outils et de méthodes innovants, notamment numériques, permettant une transformation durable des filières de la conception, de la réalisation et de la gestion des espaces urbains ;
2. favoriser l'émergence d'innovations et d'acteurs économiques capables de créer de la valeur en France et à l'international, la ville durable constituant un terrain d'expérimentation et un marché potentiel considérables.

LA SPL TERRINNOV, LAUREATE POUR SON PROJET D'AMENAGEMENT A HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Terrinnov a été missionnée par Pays de Gex Agglo pour développer une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) aux portes de l'aéroport international de Genève.

Cet ambitieux projet urbain s'inscrit dans le cadre du projet économique du Grand Genève appelé le Cercle de l'Innovation. Il couvre 65 hectares sur la commune frontalière de Ferney-Voltaire ; cette ambitieuse opération permettra de développer 195 000 m² de surface de plancher d'activités économiques ainsi que 2500 logements à l'horizon 2030.

Le projet comprend :

- **la Cité Internationale des Savoirs**. Création d'un pôle de compétences dédié à la formation et au transfert de la connaissance, en lien avec les grands équipements situés à proximité. 2 500 emplois sont attendus d'ici 2030.

- la **requalification de la zone d'activité commerciale et artisanale de la Poterie**. Il s'agit de redéfinir les espaces publics et leur fonctionnement afin de revitaliser ce quartier et d'offrir aux habitants du Pays de Gex et du bassin genevois de nouveaux espaces de loisirs et de culture. 2000 emplois sont attendus d'ici 2030.
- **deux quartiers d'habitation**, Paimboeuf (850 logements environ) et Très la Grange (1 700 logements environ). Soit environ 2 500 logements, dont 25 % de logements sociaux et 20 % de logements « abordables ». Un groupe scolaire, une crèche, une salle plurivalente ainsi que des commerces de proximité seront présents en rez-de-chaussée des résidences.

Un aménagement et un fonctionnement axé sur la résilience et les énergies renouvelables.

L'ossature du projet Terrinnov est étroitement liée à l'exigence de relever le défi climatique, à l'échelle locale et du Grand Genève. La candidature de la SPL Terrinnov a porté principalement sur six points à haute valeur ajoutée environnementale.

- faire de la construction biosourcée la norme pour les promotions immobilières et impulser une filière bois construction locale
- réinventer le modèle économique de la mobilité durable
- limiter l'artificialisation des sols pour rétablir les continuums écologiques
- concevoir le premier bâtiment "bas carbone" de services urbains mutualisés
- faire participer les habitants à la construction du quartier bas-carbone
- initier la seconde phase d'innovation du réseau multi-énergies

POURQUOI CE PROJET ?

La Banque des Territoires est opérateur pour le compte de l'État du programme France 2030. Acteur majeur de l'inclusion et de l'attractivité des territoires, en lien avec les acteurs de l'innovation, et au cœur des enjeux de relance et de transformation (durable, numérique) du pays, elle apporte à ce projet autant ses expertises dans le domaine de la transformation écologique et énergétique que ses capacités d'investissement territorial sur ses fonds propres, avec la conviction que l'innovation urbaine est essentielle pour créer du lien, réduire les inégalités sociales, rendre attractifs ou revitaliser des territoires, créer ou recréer de l'emploi localement.

Le comité de sélection du programme Démonstrateurs de la Ville Durable composé des ministères pilotes et d'experts thématiques ont appréciés les points suivants dans la candidature du projet porté par Pays de Gex Agglomération :

- bonne cohérence territoriale (habitats sociaux, revitalisation économique)
- écosystème partenarial riche et varié (R&D publics, privés, acteurs territoriaux)
- bonne qualification des innovations testés (TRL)
- forte Intensité des innovations technologiques autour du réseau d'energie
- évaluation quantitative du projet d'aménagement pertinente (Urban Print)

Contacts presse

Pays de Gex Agglo

04 50 42 65 00

communication@paysdegexagglo.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

06 31 06 82 34

anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence

d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030>

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. **Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.**

www.banquedesterritoires.fr / @BanqueDesTerr